

ABONNEMENT

Saumur	
Un an . . . . .	25 fr.
Six mois . . . . .	13
Trois mois . . . . .	7
Poste	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . .	20
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 13 NOVEMBRE

## RIDICULES

Il est beau de faire barrer par des agents de police la chaussée du boulevard Saint-Germain ; il est héroïque d'interdire aux femmes et aux enfants qui viennent jouer l'accès du Jardin des Tuileries ; il est grand de mettre des troupes en réserve dans ce même jardin et dans la rue de Solférino. Tout un quartier central de Paris prend ainsi l'aspect d'une ville en état de siège. Cela est surtout réjouissant quand on constate que, dans leurs journaux, MM. Naquet, Rochefort et Laguerre qui ont bien qualité pour parler aux boulangistes, recommandent instamment à leurs amis de s'abstenir de toute manifestation.

Tout cela, encore une fois, est très beau, mais c'est surtout très ridicule.

Qu'a-t-on voulu prouver ? Que le gouvernement avait entre les mains tous les éléments nécessaires pour réprimer une émeute ? Personne n'avait à cet égard le plus léger doute. A-t-on voulu indiquer que le gouvernement ne reculerait pas, le cas échéant, devant la répression ? On le savait aussi.

Ce qu'on aura surtout établi clairement, c'est que ce gouvernement qui se dit si solide, qui se prétend appuyé sur la majorité de la nation, est en réalité si faible qu'il s'affole non point devant la rébellion, non point même devant une menace de rébellion, mais devant la perspective de voir arriver sur la place de la Concorde des citoyens non armés, venant pour protester contre la décision prise par une commission de recensement. Alors que la monarchie Anglaise peut voir sans émotion des manifestations réunissant sur certains points de Londres deux ou trois cent mille individus, la France républicaine s'effraie d'une démarche possible de quelques milliers d'individus qui — ceci est à noter — se proclament et sont en effet républicains.

Que serait-ce donc si les manifestants se proclamaient adversaires de la République ! Sans doute on n'hésiterait pas alors à mobiliser l'armée de Paris.

Tous ceux qui ont traversé hier les quartiers avoisinant le Palais-Bourbon ont été frappés de l'attitude de la foule. Calme, considérant avec une curiosité un peu narquoise tout l'attirail déployé, le public ne semblait nullement effrayé, mais riait fréquemment et haussait volontiers les épaules.

Ces gens voudraient faire peur. Ils ne réussissent qu'à faire pitié. ERNEST BAUDOIN.

Ah ! le joli tohu-bohu hier à la Chambre des députés ! On avait annoncé de grandes manifestations accompagnées d'une parodie d'émeute. En dépit d'un vaste déploiement de policiers, de gardes républicains, de dragons, nous avons eu une ouverture de législature bien bourgeoise mais très confuse. L'impression qui n'a cessé de se dégager de l'aspect des couloirs est celui d'un ahurissement désordonné. On va, on vient, on se bouscule, on s'interpelle, on se questionne. C'est la cohue de la mobilisation parlementaire.

Dans la salle des délibérations on se montre les nouveaux députés. Le lion du jour est ce brave M. Thivrier avec sa blouse bleue. Enfoncée la redingote de M. Déroulède ! L'heure est aux travestis démocratiques.

Du discours du vénérable Pierre Blanc, il n'y a pas grand-chose à dire. Ça ne compte pas.

Vous connaissez l'antienne : Il faut répondre aux exigences du pays, dissiper les mécontentements, ne plus retomber dans les fautes commises. Plus de querelles irritantes ; plus de groupes ; mais un programme d'apaisement, une politique sage, prudente, progressive, etc., etc. — Hélas ! le conseil est aisé, mais l'art est difficile.

Le côté intéressant du *speech* apparaît dans les applaudissements qui ont accueilli les passages où M. Pierre Blanc déclare que « le pays veut se sentir énergiquement gouverné » et qu'il importe d'empêcher les interpellations intempestives.

Élu président provisoire, par 348 voix, M. Floquet a lui-même prononcé quelques paroles en prenant possession du fauteuil. On chercherait vainement dans sa courte allocution la moindre indication politique.

Après les remerciements d'usage, l'heureux successeur de M. Méline a fait une déclaration menaçante à l'adresse des députés coupables de n'être pas les élus de la candidature officielle. Il a présenté la vérification des pouvoirs comme une « œuvre de justice, d'impartialité, de fermeté ». Il a ajouté que la Chambre devait se préoccuper de « maintenir la liberté, la sincérité, la dignité du suffrage universel et l'autorité de la République ».

On comprend ce que ce langage veut dire.

Tandis que l'homme des gilets à la Robespierre formulait ces menaces, il nous semblait entendre retentir encore cette sanglante apostrophe jetée, au début de la séance, au bonhomme Pierre Blanc, alors que celui-ci constatait que la République était sortie triomphante de la récente lutte électorale :

— Oui, grâce à la pression et à la fraude !

## La journée d'hier

De toutes parts, on avait annoncé des manifestations pour hier, jour de la rentrée des Chambres, devant le Palais-Bourbon.

Les boulangistes étaient très montés, les possibilistes très enflammés. Eh ! bien, toute cette ardeur est tombée. Il n'y a rien eu.

Les boulangistes s'étaient récusés.

Le Comité central boulangiste avait adressé la communication suivante à ses adhérents :

« Considérant que la Chambre des députés est seule chargée de la vérification des pouvoirs de ses membres ;

» Qu'elle ne saurait être engagée dans sa responsabilité par la décision d'une commission de recensement, même encouragée par l'action gouvernementale ;

» Qu'il convient donc d'attendre le grand débat, sans rien préjuger, et de réserver toute action jusqu'à la validation de l'élection de Joffrin, qui équivaldrait à la suppression du suffrage universel ;

» A décidé qu'il y avait lieu de conseiller à la population parisienne de conserver un calme absolu, en évitant des manifestations qui pourraient être désirées par le gouvernement. »

## LA RENTRÉE

Elle a eu lieu sans incident. On s'est demandé pourquoi le gouvernement s'était offert le luxe d'un vaste déploiement de troupes.

Paris avait l'air d'une ville en état de siège. Les opportunistes avaient fait entourer militairement tous les abords de la Chambre des députés.

Depuis la Madeleine jusqu'au pont des Arts, la troupe est sur pied. La porte des Tuileries donnant sur la place de la Concorde est fermée, les Champs-Élysées, la rue Royale, les quais sont barrés.

De cinq pas en cinq pas un garde de Paris à pied, l'arme au bras. La place de la Concorde est sillonnée de patrouilles ; des escadrons de cavalerie chargent la foule inoffensive.

Une nuée d'agents de police empêchent non seulement tout stationnement, mais encore forcent les promeneurs à hâter le pas.

Nous avons assisté à ce dialogue :

- Allez-vous en !
- Je m'en vais.
- Vous n'avez pas l'air de vous presser.
- Pourquoi me presserais-je ?

Cette seule réponse d'un promeneur paisible a failli le faire mettre au poste.

Au Palais de l'Industrie, il y a un véritable camp. Les soldats sont prêts à marcher.

En résumé, déploiement militaire formidable, et foule énorme.

Mais, comme on s'y attendait, aucune manifestation n'a eu lieu.

Cependant 8,000 personnes environ étaient massées sur la place de la Concorde et les voies avoisinantes.

Mauvaise journée pour la République, car un gouvernement qui s'appuie sur les baïonnettes s'effondre le jour où la force morale lui manque.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 12 novembre

La séance est ouverte à deux heures et demie, sous la présidence de M. Pierre Blanc, doyen d'âge.

MM. Pierre Richard, Dupuytren, Plichon, Goussot, Argeliès, Barthou siègent au bureau en qualité de secrétaires d'âge.

M. le président d'âge, après avoir déclaré ouverte la session extraordinaire de 1889, prononce une courte allocution.

La Chambre procède à l'élection du président provisoire.

Nombre de votants . . . . .	310
Bulletins blancs ou nuls . . . . .	92
Suffrages exprimés . . . . .	418
Majorité absolue . . . . .	210

M. Charles Floquet, qui a obtenu 348 suffrages, est proclamé président provisoire.

La Chambre procède à l'élection de deux vice-présidents provisoires.

Nombre de votants . . . . .	393
Bulletins blancs ou nuls . . . . .	28

Suffrages exprimés . . . . .	365
Majorité absolue . . . . .	483

MM. Jules Develle et Casimir Périer, qui ont obtenu respectivement 324 et 309 suffrages, sont proclamés vice-présidents provisoires.

M. le président déclare constitué le bureau provisoire et invite M. Charles Floquet à prendre place au fauteuil.

M. Charles Floquet monte au fauteuil de la présidence et adresse ses remerciements à la Chambre.

La prochaine séance est fixée à jeudi, deux heures, pour la vérification des pouvoirs.

## Manifeste du général Boulanger

A LA NATION FRANÇAISE

Chers concitoyens,

Le moment est venu de rompre le silence que je m'étais volontairement imposé depuis les dernières élections législatives.

Les résultats d'un scrutin dans lequel la pression officielle et la fraude ont joué un si grand rôle, ne sont pas de nature à ébranler les espérances de ceux qui veulent une France grande et prospère.

La cause de la révision de la Constitution n'a pas essuyé une défaite ; elle subit un simple retard, et la victoire n'en sera que plus assurée.

J'en ai la certitude, parce que j'ai plus que jamais confiance en l'inébranlable honnêteté de la démocratie française, qui veut se donner des gouvernants dignes d'elle et une Constitution vraiment républicaine.

Le Parti national va poursuivre sans relâche la lutte qu'il a entreprise pour la consolidation d'une République populaire, de cette République ouverte dont j'ai tracé le programme à Tours et qui assurera la réconciliation nationale de tous les bons citoyens.

Avec la République nationale, nous donnerons à la France cette situation de fierté et de dignité, exempte de provocations, qui est la meilleure et la plus sûre garantie de la paix.

Avec la République nationale, nous obtiendrons les réformes sociales, qui sont le but essentiel d'un gouvernement de démocratie.

Des amis dévoués, soit au Parlement, soit au dehors, poursuivront cette campagne de patriotisme et d'honneur, montreront au pays l'incapacité absolue d'un parlementarisme impuissant et corrompue, et achèveront de dissiper l'équivoque que nos adversaires ont cherché à créer et à exploiter.

De l'exil, je travaillerai avec eux à cette grande œuvre ; soldat de la France, je n'ai jamais cessé de l'aimer et de la servir avec passion. Le pays me trouvera toujours prêt à accepter tous les devoirs que sa confiance me tracera, quelques périls que cette confiance m'impose.

GÉNÉRAL BOULANGER.

Jersey, 11 novembre 1889.

LE GÉNÉRAL BOULANGER EST TOUJOURS À JERSEY

On télégraphie de Jersey que le général Boulanger, contrairement à ce qui a été dit, n'a



pas quitté et ne quittera pas Jersey pour se rendre à Paris.

Il est toujours à Jersey, et hier matin, il se trouvait sur le quai au moment de l'arrivée du vapeur de Granville, pour recevoir un « courrier spécial », dit la dépêche.

Le bruit court à Jersey que le général est d'avis qu'il faudrait choisir un autre moment pour faire une manifestation boulangiste.

## AU TONKIN

Le correspondant spécial de la *France militaire* au Tonkin écrit ce qui suit, à la date du 24 septembre :

### LA COLONNE DU YEN-THÉ

La colonne commandée par le capitaine Gorce, ayant sous ses ordres le lieutenant d'infanterie de marine Legros et le sous-lieutenant de Ségur d'Aguesseau, commandant la cavalerie attachée à la 2<sup>e</sup> brigade, s'est emparé du village de Lang-Sat, où 300 pirates annamites et « chinois » étaient retranchés dans une position presque imprenable.

Quand la cavalerie a fait la reconnaissance du village, tout paraissait calme et on l'aurait cru inhabité. Deux portes ont été détruites à la dynamite, ce n'est qu'au moment où l'on s'approchait de la troisième que les pirates ont révélé leur présence par un feu de mousqueterie très vif tiré derrière des bambous, à bout portant.

Une pièce de 0<sup>m</sup>,080 de montagne a permis de les débusquer, et le village a été enlevé au bout de deux heures d'attaque. On entendait les chefs pirates exciter le courage de leurs hommes en les faisant jurer de tuer tous les Français et en promettant 50 piastres à qui rapporterait la tête d'un officier français.

L'affaire a coûté plusieurs hommes; l'un d'eux est mort d'une hémorragie; la colonne n'ayant pas de médecin, personne n'a été capable de lier l'artère atteinte. Il y a là un vice d'organisation auquel il faudrait remédier sans retard. La marine ne permet pas à ses médecins de se déranger pour une colonne de 200 hommes.

Pendant l'action, la cavalerie a patrouillé sur les flancs et sur les derrières de l'ennemi dont la retraite aurait été coupée, si malheureusement le maréchal des logis Delahaye, qui commandait la patrouille de gauche, n'avait pas été tué d'une balle en plein front.

Malgré cet accident qui a empêché le succès d'être aussi complet qu'il aurait dû l'être, par suite des intelligentes dispositions prises par M. d'Aguesseau, on peut dire que la cavalerie a puissamment aidé l'infanterie, qui fait des vœux pour que le conseil colonial se décide à créer un escadron complet.

Trois cents pirates sont armés d'armes à tir rapide de plusieurs modèles, le Manchester domine; beaucoup de culots de cartouches

portaient cette inscription : *Bruxelles. Anonyme!*

Sans la prudence du capitaine Gorce, la colonne aurait donné dans une embuscade où il aurait perdu beaucoup de monde, les pirates n'ayant répondu qu'après une heure d'attente, espérant que l'on arriverait devant la troisième porte.

Depuis la prise de Lang-Sat, la colonne s'est emparée de tous les points importants du pays. C'est une véritable guerre de guérillas; on va de mamelons en mamelons. On a pu prendre quelques pirates qui ont été passés par les armes.

Phu-Long-Thuang a été attaqué.

Le commandant d'armes a dû réunir tout ce qu'il avait sous la main; il a défendu la ville

*On est en présence d'une véritable insurrection.* XX.-X.

## INFORMATIONS

Nous avons donc un *civil* à la Marine comme à la Guerre, ce bonheur nous manquait; un de ces jours, nous verrons peut-être un colonel à la Justice et un amiral à l'Intérieur. Ce sera le rêve.

En manière de consolation, le *Temps* dépose quelques fleurs sur la tombe ministérielle de l'amiral Krantz, qui fut, dit-il, « un bon ministre de la marine ». Mais tout en rendant hommage à ses qualités de spécialiste, il fait un triste tableau de l'état de notre flotte :

« L'amiral Krantz a trouvé, en arrivant aux affaires, notre flotte en désarroi, la plupart de nos bâtiments en réserve et incapables d'être mobilisés.

» Jamais ministre de la marine n'a eu à résoudre plus de difficultés. »

### LA STATUE DU GÉNÉRAL FAIDHERBE

La souscription pour élever à Lille une statue au général Faidherbe dépasse déjà 45,000 francs.

Tous les anciens officiers et soldats de l'armée du Nord tiennent à honneur de copérer à cette manifestation de patriotique reconnaissance envers leur ancien général en chef.

### INVASION PACIFIQUE

On nous affirme, dit la *France militaire*, que sur dix soi-disants Alsaciens-Lorrains, il y a à Paris sept Prussiens ou Allemands qui se font délivrer des passeports à Metz ou à Strasbourg, après avoir séjourné dans ces villes plus ou moins longtemps.

On n'a pas répondu aux mesures de rigueur de la Prusse, au sujet des permis de séjour, par des mesures semblables, et il est maintenant trop tard pour endiguer l'invasion de ces espions ou des étrangers hostiles. Nous nous

demandons ce que feraient ces 400,000 Allemands en cas de guerre et quel moyen on emploierait pour les expulser?

Chose à remarquer : ces gens là pullulent entre Paris et la frontière; il suffira, pour le constater, d'aller à Reims, Epernay, etc.

En attendant, les véritables Alsaciens-Lorrains souffrent de cette confusion et de la promiscuité de ces Allemands qui circulent librement parmi nous, grâce à leur passeport et à la fausse qualification de nationalité dont ils se sont affublés.

Nous signalons cet état de choses aux Français, et nous leur recommandons de n'employer qu'après enquête minutieuse les étrangers qui se prétendent Alsaciens-Lorrains.

A bon entendeur, salut!

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### ASSASSINS MINEURS

L'autre semaine, deux assassins qui n'avaient pas encore atteint l'âge de vingt ans étaient jugés et condamnés par la Cour d'assises de la Seine. Il y a quelques jours, deux autres enfants, l'un de dix-sept ans, et l'autre de moins de seize ans, comparaissaient devant la même Cour d'assises, et les grands journaux ont donné les détails de cet horrible procès. Voici enfin l'affaire de l'assassinat de la rue Bonaparte qui va bientôt venir devant le jury, et ici encore les coupables sont des adolescents. Devant un aussi effrayant spectacle, un journal républicain s'écrie : « Des assassins qui sont encore mineurs ! » Nous ne comprenons pas un semblable étonnement. Lorsqu'on bannit de l'école le nom de Dieu, lorsqu'on chasse de partout la morale religieuse, on ne fait que favoriser le développement des natures perverses. Le contraire seul pourrait étonner.

A ce sujet, un de nos confrères publie l'article suivant :

### Fruits de laïcité

On connaît l'arbre à ses fruits.

Le régime de l'enseignement laïque n'a pas tardé à donner les siens.

Chaque jour nous les recueillons.

Voyez aujourd'hui la chronique des Tribunaux, vous y en admirerez deux, tout à fait à point, deux enfants, Bernard et Servant, deux gamins, deux gosses, comme dit un de nos confrères, deux assassins !

Ils viennent d'être condamnés : demain ce sera le tour de deux de leurs émules, Jeantroux et Pillet — pas plus de dix-sept ans chacun — qui, avec Ribot, ont assassiné la concierge de la rue Bonaparte, à Paris.

Et nous le répétons, c'est ainsi chaque jour; ce ne sont plus des hommes faits qui volent,

violent, étranglent, assomment, égorgent; ce sont des enfants :

... Dans ces âmes damnées  
Le crime n'attend pas le nombre des années.

Comment s'en étonner, d'ailleurs? Est-ce que la sainte République, par ses leçons, les prépare à autre chose? Elle a chassé Dieu de l'école; elle ne permet plus aux croyances surnaturelles d'en franchir le seuil. Elle enseigne aux jeunes citoyens qu'il n'y a pas de ciel, ni d'enfer, ni d'existence future, pas d'au-delà. Il n'y a que la vie, la vie matérielle, brutale, bornée à la satisfaction de l'appétit et des appétits.

Dociles à cet enseignement, ils ne croient qu'à la vie et, sans perdre de temps, ils luttent pour la vie. Tant pis pour les vieilles gens qui sont de trop en ce monde! Place aux jeunes!

L'état d'esprit de ces vraies nouvelles couches se révèle merveilleusement dans un des détails de l'interrogatoire. Bernard lui-même raconte le crime :

« Le 16 au matin, j'ai été prendre mes bibelots (ses bibelots!), que j'avais déposés dans un sac; de là, nous sommes partis pour la rue du Château. Nous marchions drôlement. Servant avait pris le marteau et tapait sur tous les arbres, en jouant. Je lui ait dit : « Ne ris pas tant! quand on rit de trop on rate. »

Quelle morale! a dit le président.

Eh oui! la voilà toute, la morale qu'ils ont apprise, la morale indépendante, sans Dieu ni maître.

Avec cette morale on marche au crime, au meurtre, à l'assassinat, d'un pas dégagé, sans hésitation, sans le moindre soupçon d'une crainte ou d'un remords, « drôlement », en jouant, en riant aussi. La seule préoccupation, le seul précepte, c'est de ne pas trop rire, de peur... de rater son coup.

Voilà votre chef-d'œuvre, ô pédagogues libre-penseurs! Voilà la société exquise que tu nous fabriques, ô République sans Dieu!

### LES ALLUMETTES CHIMIQUES

Le monopole de la fabrication des allumettes chimiques expire à la fin de l'année courante.

A ce propos, et tenant compte des réclamations du public, on a étudié au ministère des finances les différents moyens à employer pour donner satisfaction à ces réclamations.

Devait-on renouveler purement et simplement le monopole à la Compagnie actuelle; ou bien l'État se chargerait-il de ce monopole; ou bien encore rétablirait-on la liberté de vente et de fabrication?

Aucun de ces modes n'a prévalu, et le ministère vient de décider que l'on procéderait, le 2 décembre, à l'adjudication de l'exploitation du monopole des allumettes chimiques.

### 1 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LA DOT DE GERMAINE

Par M. du CAMPFRANC

### CHAPITRE I.

La partie de piquet habituelle venait de s'engager dans le salon du Roscoat. C'était d'ordinaire une grave affaire entre les deux partenaires. Pas une carte n'était jetée sur le tapis sans des calculs profonds, des alignements de paupières pleins de finesse, de sourires astucieux.

On s'observait. Le visage humain n'a-t-il pas un point faible par lequel se trahissent les plus intimes pensées?

— Jouons serré, pensait la marquise de Trémur; ce cher M. Richebrac a un petit pli au coin des lèvres qui m'indique que son jeu laisse à désirer.

— Attention! songeait à son tour M. Richebrac; la marquise a toutes les bonnes cartes, j'en mettrais ma main au feu; car, depuis un instant, ses yeux deviennent d'une malice!...

Et ces indices trompaient rarement ces ob-

servateurs, aussi rusés en jouant le piquet que les plus habiles diplomates en préparant la solution d'une question d'État.

La partie achevée, on échangeait d'aimables plaisanteries, toujours les mêmes depuis vingt ans; mais leurs auteurs ne se doutaient en rien du nombre des éditions; puis, Narcisse Luco, valet de chambre, valet de pied et confident de M. Noël Richebrac, apportait, dans des tasses de Chine, un breuvage exquis, du thé venant en droite ligne du Ciel-Empire.

Les vieillards le dégustaient en rappelant leurs souvenirs, et la partie recommençait jusqu'à l'instant où un carillon lointain, en passant sur les bois, annonçait que dix heures sonnaient à l'église de Saint-Michel-en-Grève. Le couvre-feu donnait le signal des adieux. On achevait, au plus vite, la partie engagée. Luco réparait, armé d'une lanterne en vermeil et cristal; M. Richebrac baisait la main de la marquise; et gravement, noblement, la tête haute dans son col raide, il gagnait l'aile gauche du château, qu'il s'était entièrement réservée.

Mais, le jour où commence ce récit, la partie de piquet ne suivait plus son cours normal. Les distractions avaient remplacé la scrupu-

leuse attention des joueurs. Leurs yeux erraient, attendris, sur un point unique du salon au mobilier sévère.

C'était une vaste pièce, lambrissée de chêne, sur les murs de laquelle on admirait quatre sujets de chasse à courre, superbement traités par le pinceau d'un maître; des armes d'une richesse extrême formaient panoplie autour de la cheminée Louis XIII, flanquée de landiers en bronze florentin. Devant le foyer s'étalait un tapis fait de quatre tigres, dont les mufles menaçants montraient leurs dents acérées et blanches et parlaient des exploits cynégétiques de M. Richebrac et de son fidèle Narcisse; ces tigres étaient des bêtes africaines authentiques, tuées en plein Sahara par la carabine de Luco.

Les meubles, admirablement sculptés, étaient recouverts de velours de Gènes aux nuances sombres, et des tentures de brocatelle tissée à Smyrne encadraient les fenêtres, dont les balcons de fer ouvragé dominaient un paysage pris sur un coin de l'Océan.

Mais ni les scènes de chasse, ni les vases d'onyx, ni les statuettes artistiques n'attiraient l'attention des deux joueurs.

Qu'est-ce que la magnificence pour un regard

qui s'y est habitué? Rien, en vérité, et le nabab ne jouit pas davantage dans son palais que l'humble pêcheur n'est heureux de la propreté et du bon ordre de sa chaumière.

Ce qui appelait donc le regard de la marquise, en y mettant un rayon joyeux; ce qui captivait l'attention de M. Noël Richebrac, en nuançant d'orgueil son visage écarlate, c'était un portrait en pied, signé Bonnat, et représentant tant un officier de marine.

Il était réellement charmant ce Gaston de Trémur du Roscoat, avec ses yeux bleus, fiers et doux comme ceux de son aïeule, ses favoris blonds encadrant une bouche vermeille, spirituelle, ponctuée d'une légère nuance d'ironie à la commissure des lèvres; mais si légère!... et que rachetait, du reste, un bon et franc sourire. Une tournure d'une distinction extrême avec cela, trahissant son gentilhomme de vieille race, une main blanche, effilée, un pied cambré et mince comme celui d'une femme, et qui, cependant, ne se refusait jamais aux marches les plus fatigantes à travers les déserts ou les pampas.

— Marquise, dit M. Richebrac avec une gracieuse inclination de tête, à vous de donner les cartes.



Le ministre des finances a appuyé cette décision sur des raisons économiques. La suppression pure et simple du monopole, avec retour à la liberté de fabrication et de vente, eût fait perdre à l'État dix-sept millions de recette annuelle. La reprise du monopole par l'État l'obligeait à déboursier une dizaine de millions pour la reprise du stock de six mois qu'a en magasin la Compagnie actuelle. L'État n'avait le choix qu'entre un nouveau traité avec les concessionnaires actuels ou une nouvelle adjudication. En adoptant cette dernière mesure, l'administration a remanié l'ancien cahier des charges.

**SAINT-MARTIN-DE-LA-PLAGE.** — Samedi dernier, M. Gentil (Henri), âgé de 63 ans, propriétaire à la Croix-Rouge, commune de Saint-Martin, étant monté à son grenier, s'est tiré un coup de pistolet dans la bouche. La mort a été instantanée. Ce malheureux s'était aperçu que sa vue baissait de jour en jour. Il paraît que c'est la crainte de devenir aveugle qui lui avait donné l'idée d'en finir avec la vie.

**BRAIN-SUR-ALLONNES.** — Un vol de 450 fr. a eu lieu dans la maison de la femme Montabor, qui était absente. Le voleur, après avoir fouillé les meubles, a découvert cette somme sur la cheminée.

**ANGERS.** — *Jardin du Mail.* — Les concerts donnés au Jardin du Mail par les musiques militaires recommenceront dimanche prochain 17 novembre.

Ils auront lieu, jusqu'à nouvel ordre, de 3 heures à 4 heures, tous les dimanches.

**RENNES.** — Des élections ont eu lieu, à Rennes, pour le renouvellement complet du Conseil municipal. Deux listes : liste radicale et boulangiste, en tête de laquelle était M. Le Bastard, ancien maire; liste opportuniste, dite des « républicains concentrés », appuyée par l'administration préfectorale. La lutte a été des plus vives.

La liste de M. Le Bastard l'a emporté avec 4,000 voix de majorité sur la liste opportuniste (6,517 voix M. Le Bastard contre 2,510 M. Guy, tête de la liste battue).

Le même jour, M. Le Hérisse a été élu conseiller général pour le canton Sud-Est de Rennes, par 2,452 voix sur 2,793 votants.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations balnéaires des Pyrénées et des bords du golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants : Premier itinéraire : 1<sup>re</sup> classe, 225 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 170 fr. Durée de validité : 45 jours. Deuxième, troisième et quatrième itinéraires : 1<sup>re</sup> classe, 180 fr.; 2<sup>e</sup> classe, 135 fr. Durée de validité : 30 jours. La durée de ces différents billets peut être augmentée, moyennant supplément, d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours. Enfin, il est délivré de toute gare des Compagnies d'Orléans et du Midi, des billets aller et retour réduits de 25 0/0, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour se rendre à des points en dehors desdits itinéraires.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Novembre-Décembre 1889

*Billets d'aller et retour de famille pour les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne. — Tarif spécial A n° 34 (Orléans).*

Des billets d'aller et retour de famille, de première et de deuxième classe, sont délivrés toute l'année à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours :

Pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes, 25 0/0; — de 4 personnes, 30 0/0; — de 5 personnes, 35 0/0; — de 6 personnes et plus, 40 0/0.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de 30 jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 12 novembre 1889.

Le marché est mieux tenu, toute la cote se relève : 3 0/0, 87.40; 4 1/2 0/0, 105.

Le Crédit Foncier passe de 4,300 à 4,302.50. Les obligations foncières et communales obéissent à l'impulsion générale.

La Banque de Paris et des Pays-Bas monte à 847.50. Les actions de la Banque Nationale du Brésil sont de plus en plus recherchées et leur prime tend à revenir à ses plus hauts prix.

La Banque d'Escompte a gagné 6.25 à 534.25. Parmi les nombreuses affaires qu'elle se dispose à présenter, une des premières qui verra le jour est l'émission des Chemins de fer Decauville, annoncée pour le 26 courant.

La Société Générale s'arrête à 464.25, le Crédit Lyonnais à 697.50.

Le Comptoir national d'Escompte procédera le 23 courant au doublement de son capital social; il s'agit de 80,000 actions de 500 fr. réservées aux actionnaires anciens, titre pour titre.

Les obligations des Chemins russes de Koursk-Charkow-Azou, font 50 et 75 centimes de prime sur le marché en banque. Ces établissements de crédit qui se sont chargés du classement du titre recevront les demandes jusqu'au 14 novembre.

fixé sur un horizon invisible.

Puis tous deux, abandonnant la partie, se mirent à raconter chacun des incidents de l'enfance de Gaston. L'âge mûr aime tant à revenir, pas à pas, sur les souvenirs ! Il savoure, il étudie, il découvre, et le prisme ainsi tourné et retourné donne mille nuances.

La vie entière du marquis de Trémur fut retracée, depuis le berceau jusqu'au jour où sortant du vaisseau-école, il vint se montrer à ses grands-parents avec l'aiguillette d'or balçant sur sa poitrine et la casquette du marin fièrement posée sur ses cheveux blonds.

L'amour profond que portaient à ce jeune homme, qui du reste résumait tout leur passé, le grand-père et l'aïeule, formait un lien puissant entre la marquise et Noël Richebrac, deux êtres vraiment bien dissemblables : l'une distinguée, élégante, délicate dans tous ses sentiments; l'autre apoplectique, carré d'épaules, et parfois fort vulgaire dans l'expression de sa pensée.

La marquise avait toujours vécu dans son castel du Roscoat, en face de la mer et des bois. Jamais elle n'avait lu que les livres du grand siècle, et ces livres des maîtres lui avaient conservé toute la délicatesse de l'es-

L'Alpine ferme à 210. Le Gaz de Madrid monte à 508.75.

L'obligation des Chemins Économiques s'inscrit à 386.

**INFORMATIONS FINANCIÈRES.** — La Banque d'État reçoit des fonds ou des titres pour être employés en reports, arbitrages ou opérations de Bourse. Les bénéfices sont de 2 1/2 0/0 par mois, payables le 10 de chaque mois. Les versements sont permanents. Les fonds ou titres doivent être adressés à M. le directeur de la Banque d'État, place de la Bourse, à Paris.

**20 minutes après!** — Toulouse (Haute-Garonne), le 19 juin 1889. — Grâce à votre BAUME VICTOR j'ai évité bien des souffrances : trois jours après l'avoir reçu, j'eus des douleurs névralgiques insupportables dans toute la tête; 20 minutes après les premières frictions de Baume Victor, les douleurs disparurent et je m'endormis. J'étais sujette aux maux de dents, je n'en ai plus eu depuis lors. J'ai emporté votre Baume Victor à la campagne où j'ai soulagé bien des personnes qui veulent désormais en avoir toujours chez elles. Je vous autorise de grand cœur à publier mon attestation. (Sig. lég.) V. JOURDAN, 40, rue des Couteliers.

#### A NOS LECTEURS

La *Librairie Nationale*, 104, avenue Victor-Hugo, à Paris, vient de mettre en vente son **ALMANACH FRANÇAIS POUR 1890.**

Les notes d'argent de M<sup>re</sup> le Comte et de M<sup>re</sup> la Comtesse de Paris; les élections générales; l'Exposition universelle; la publication des lettres du duc d'Orléans; la mort de S. M. le roi Dom Luis de Portugal et l'avènement de S. M. Dom Carlos 1<sup>er</sup>, gendre de M<sup>re</sup> le Comte de Paris, ont fourni matière à des récits et à des gravures du plus haut intérêt. Une piqante nouvelle, souvenir des grandes manœuvres, des revues comiques illustrées, des anecdotes et des mots des plus choisis complètent la partie littéraire de cet *Almanach* qui contient aussi tous les détails utiles à l'agriculture.

L'ALMANACH FRANÇAIS POUR 1890, de 80 pages in-8°, sous une couverture illustrée, est mis en vente au prix de :

Pris à Paris, le cent ..... 10 fr. »  
Franco rendu en gare, le cent. 12 fr. 50  
contre mandat-poste adressé à la *Librairie Nationale*, 104, avenue Victor-Hugo, Paris.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 9 Novembre:

**TEXTE :** Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures : Les funérailles du roi de Portugal; M. Lambert de Sainte-Croix; les Écosais à Paris. — *Tante Julie*, nouvelle, par Albert Laurent. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Monde financier. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

**GRAVURES :** Les funérailles de dom Luis 1<sup>er</sup>. M. Lambert de Sainte-Croix. — Exposition universelle : Pavillon des aquarellistes et des pastellistes; Sous le dôme du palais des Beaux-Arts; Les Soudanais de la rue du Caire; Le dernier jet des fontaines lumineuses; la fontaine de Bartholdi; Le portique de l'Industrie; Vue générale de l'Exposition universelle. — Gymnase : *La lutte pour la vie*. Les Écosais à Paris. — Échecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS : Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

#### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE DE A. RIVAUD Chimiste breveté, à SAUMUR Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en facons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement. Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

#### ÉPICERIE GÉNÉRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR  
P. ANDRIEUX

Baisse de prix sur les conserves

Petits pois supérieurs, la boîte pour six personnes, 90 cent.;  
Hors ville, par 5 kilos, 80 cent.;  
Petits pois supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent.;  
Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.;  
Haricots verts supérieurs, la boîte pour six personnes, 95 cent.;  
Hors ville, par 5 kilos, 85 cent.;  
Haricots verts supérieurs, la boîte pour trois personnes, 50 cent.;  
Hors ville, par 5 kilos, 45 cent.

BAISSE DE PRIX SUR LE SUCRE.

#### SOCIÉTÉ ANONYME DES G<sup>ds</sup> BOUILLONS PARISIENS

CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS.  
SIEGE SOCIAL : 1, Place Boieldieu, à PARIS.  
SOUSCRIPTION PUBLIQUE  
110,000 Obligations de 500 Fr.  
INTÉRÊT ANNUEL : 15 FRANCS  
Payable semestriellement les 1<sup>er</sup> Mai et 1<sup>er</sup> Novembre au Siège de la Société, 1, Place Boieldieu, à Paris.  
Jouissance du 1<sup>er</sup> Novembre 1889.  
REMBOURSEMENT à 500 FRANCS PAR TIRAGES ANNUELS EN 70 ANS  
PARTIR DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 1890.

PRIX D'ÉMISSION : 285 Fr.

PAYABLES COMME SUIV :  
50 francs en souscrivant;  
100 » à la répartition (du 20 au 25 Novembre 1889);  
50 » le 15 Janvier 1890;  
85 » le 15 Mars 1890.

285 francs.  
Ces Obligations constituent un placement à 5 0/0 net d'impôt, sans compter la prime de remboursement.

Le produit de cette Emission sera mis spécialement employé en ACHATS D'IMMEUBLES et en création de Nouveaux Etablissements.

Les intérêts et le remboursement de ces obligations sont GARANTIS par tout l'ACTIF actuel de la Société, par les nouveaux Etablissements à créer et les Immeubles à acheter.

Les titres entièrement libérés à la répartition seront délivrés au prix de 280 francs avec jouissance du 1<sup>er</sup> Novembre 1889; ils auront donc droit à la totalité du coupon payable le 1<sup>er</sup> Mai 1890.

La Souscription aura lieu le 16 Novembre à PARIS, au Siège de la Société, 1, Place Boieldieu.

On peut dès à présent souscrire par Correspondance.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE.

Pourquoi le FONCIER montera-t-il ? — Comment un VERSEMENT DE 170 francs procure en un mois, un revenu de plus de 170 DEUX MILLE FRANCS Demandez ces Renseignements au Directeur de la Finances Parisienne, 305, rue de Valenciennes, Paris.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

— C'est vrai, répondit M<sup>me</sup> de Trémur, en posant sa main sur sa tempe et en soulevant légèrement les coques de ses cheveux argentés; pardonnez-moi, mon ami; mais j'avais complètement oublié. La pensée de revoir notre Gaston me bouleverse... Sa lettre de ce matin me rend si heureuse!... Dans deux mois à peine son navire ne sera-t-il pas en France?... — Et moi donc! interrompit vivement M. Richebrac. Ah! marquise, je vais revivre dans ce fils de ma pauvre Valérie. Le beau jeune homme, n'est-ce pas? Toute la distinction de son père, votre noble fils, Madame; toute la bonté de sa mère... Qu'elle était charmante, ma Valérie! vous rappelez-vous?

A ce souvenir du père et de la mère de Gaston, partis tous deux en pleine jeunesse, en plein bonheur, pour ce pays mystérieux d'où ni l'amour ni les regrets ne pourront jamais rappeler les bien-aimés, les yeux des vieillards s'humectèrent; et, dès ce moment, le piquet qui déjà ne battait plus que d'une aile, ne marcha plus du tout. M<sup>me</sup> de Trémur brouillait les cartes, se marquait des points lorsqu'elle avait perdu, soldait son partenaire lorsqu'elle avait gagné. Celui-ci restait de longs instants immobile, tenant ses cartes en éventail, et le regard

prit. Elle n'avait ni le brio ni la diction facile de nos Parisiennes, cette Bretonne un peu austère; mais ses connaissances étaient très réelles, très étendues. Pour chacun elle trouvait un mot aimable; et comme, avant tout, elle savait écouter, ses visiteurs la quittaient toujours ravis de leur propre esprit.

Tout, chez elle, prenait source dans la bonté du cœur. C'était encore pour épargner à autrui la vue d'un visage qui peu à peu se flétrit, qu'elle atténuait les cruautés de la vieillesse en luttant de soins, presque de coquetterie, contre les années implacables. Donc, ses cheveux blancs étaient toujours élégamment bouclés sous une barbe de dentelle, sa robe de faille noire avait une forme correcte qui convenait aux quatorze lustres de la marquise, et ses mains, d'où ressortaient les veines, étaient ornées de bagues qui, toutes, lui rappelaient un souvenir.

Personne ne se doutait qu'une épine acérée blessât ce cœur, et que des larmes secrètes coulassent de ces yeux souriants. Depuis la mort de son fils unique, jamais la marquise ne s'était consolée; mais c'était une vaillante qui conservait ses chagrins entre son âme et Dieu.

Quant à M. Richebrac, comment décrire ce type étrange? Figurez-vous un Hercule, grand, vigoureux, et fort comme un chêne. Le front bombé, les yeux noirs, les narines expressives, les poings en forme de massue; tel était Noël Richebrac.

Son crâne, sous lequel grondaient de terribles colères, n'avait jamais donné asile qu'à une pensée unique, la richesse amenant forcément une haute situation dans la vie.

Tout jeune encore, tandis que son père, Marius Richebrac, gagnait péniblement la vie des siens, servant lui-même à sa clientèle les porcelaines à bon marché de son commerce, Noël se jurait de mettre sur un piédestal en or tous les membres de sa famille. Riche, il le deviendrait; il en était sûr. Doué d'une volonté indomptable, l'adolescent quitta Marseille, sa ville natale, dès qu'un duvet eut ombragé ses lèvres. La pauvre mère pleurait sur le quai de la Cannebière; elle suivait d'un œil anxieux le navire qui emportait son fils, et murmurait :

— Adieu! adieu!

(A suivre.)



# A LA BELLE JARDINIÈRE

26, Rue d'Orléans, SAUMUR

## SAISON D'HIVER

Grande Mise en vente — Choix considérable de Vêtements en tous Genres tous Prix, pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

VÊTEMENTS SUR MESURE

PRIX FIXE, marqué en chiffres connus

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, hôtel Blanclet, 23, place de la Bilange.

### A VENDRE

PAR

#### ADJUDICATION AMIABLE

EN TOTALITÉ OU PAR LOTS,

Le Dimanche 16 Novembre 1889, à 1 heure de l'après-midi, à Saumur, en l'étude de M<sup>e</sup> AUBOYER,

### VASTE MAISON

SITUÉE AU BOURG DE DISTRÉ,

Comprenant 12 chambres dont 5 à feu, remise, écuries, cours, jardins, caves en roc et pressoir.

Mise à prix : 4,000 fr.

Clos de terre et vigne blanche et rouge, de 2 hectares 27 ares environ, attenant à la maison.

Mise à prix : 480 fr. les cinq ares 50.

Jouissance à Noël 1889.

Facilités de paiement.

S'adresser, pour visiter, à M. AGNÈS, qui habite la maison, et, pour les renseignements, au notaire. (882)

Etude de M<sup>e</sup> MARCOMBRE, huissier à Saumur.

### Vente Mobilière

Le DIMANCHE 17 novembre 1889, à 1 heure de l'après-midi, à Parnay, au domicile de M. Théophile BERTHELOT,

Il sera vendu :

Lits, armoires, draps, ustensils de ménage, fruits, grains, fourrages, vins, futailles, cuves, cheval, jument, voiture à quatre roues, deux charrettes, instruments aratoires et grand nombre d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890,

### MAISON

AVEC COUR ET JARDIN Située 7, rue de la Grise.

S'adresser à M. PROUST, rue de la Tonnelle. (708)

### A CÉDER

Après fortune faite

UN

### MAGASIN DE MEUBLES

Situé 28, rue du Portail-Louis.

S'y adresser pour les renseignements. (906)

### A LOUER

POUR NOËL 1889

### UNE MAISON

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 9,

Comprenant, au rez-de-chaussée : salle à manger, cuisine, écurie, grand porche ; au 1<sup>er</sup>, salon, 2 chambres à coucher ; au second, 2 chambres et cabinet ; mansardes et grenier ; cave, lieux d'aisances, gaz, eau de Loire. S'adresser même rue, n° 41.

### Vêtements sur mesure

A QUALITÉ ÉGALE, FAÇON AUSSI SOIGNÉE

15 à 20 0/0 moins cher que partout ailleurs.

### L. RÉMY, tailleur

29, rue du Pressoir-S-Antoine, à Saumur.

### Jacquettes, Redingotes et Manteaux

Pour Dames, sur mesure

### TRAVAIL A FAÇON ET RÉPARATIONS

Prix très modérés.

Les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas se déranger, n'ont qu'à faire prévenir M. RÉMY par une carte postale ou autrement : il se rend auprès d'elles.

### Ville de Doné-la-Fontaine

#### ADJUDICATION

DU

### Droit d'Étalage

A la Mairie de Doné, le LUNDI 25 NOVEMBRE 1889, à une heure de l'après-midi.

Mise à prix : 12,000 fr.

Prix du bail actuel, 14,763 fr. Cautionnement exigé, 4,000 fr.

A LA

### OCCASION

5,000 bouteilles

Vins blancs des coteaux de Saumur

1874, 1884 et 1887

A vendre dans une propriété située au centre des meilleurs crus des Coteaux.

Tous ces vins ont été récoltés sur la propriété elle-même, et sont d'une qualité indiscutable.

Pour traiter, s'adresser à M. SORT, négociant à la Croix-Verte.

RHUMES, TOUX, BRONCHITES Guéris par

Le Sirop et la Pâte Pectorale de

### A. PRADEAU

Pharmacien de 1<sup>re</sup> classe, 27, rue de la Tonnelle.

### PILULES BEECHAN

d'une efficacité reconnue depuis 50 ans, contre les maladies d'estomac, du foie et des nerfs, telles que flatuosités, ballonnement du ventre et assoupissements après le repas, échauffements, constipation, aigreurs, digestions difficiles, pertes d'appétit, bouche amère, accumulation de la bile et de glaires, nausées, congestions, vertiges, maux de tête, migraines, étouffements, insomnies, cauchemars, rhumes, catarrhes, éruptions de la peau, etc., etc.

Les PILULES BEECHAN PURIFIENT le SANG et en RÉGULARISENT LE COURS.

A ce titre elles se recommandent surtout à l'USAGE des DAMES. La première dose soulagée en quelques heures sans qu'il soit nécessaire d'interrompre ses occupations. Employées dans les Hôpitaux d'Angleterre, leur vente annuelle dépasse CINQ MILLIONS de BOÎTES.

Préparées par THOMAS BEECHAN, à St-Helens (Angleterre). Prix : 2 fr. et 4 fr. 50 avec une instruction détaillée.

Seuls Représentants pour la FRANCE et ses COLONIES : Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées, 62, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS Détail dans toutes les Pharmacies.

Ancienne Maison LAPLAGNE & LEFEBVRE

### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

sur Titres et toutes autres Garanties Mobilières et Immobilières. Achats de Nu-Propriétés, Usufruits et Droits successifs. Opérations sur Successions en liquidation et sur Rentes Viagères, Placements de tous Capitaux.

SOCIÉTÉ FONCIÈRE de CRÉDIT et de C<sup>o</sup>, rue de Beaujolais (Palais-Royal), Paris

HOMME SÉRIEUX, disposant de 4 à 5 jours par semaine, demande écritures à faire ou tenir comptabilité.

S'adresser au bureau du journal.

### MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

### PILLET-BERSOULLÉ, S<sup>r</sup>

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défilant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

### ÉPICERIE PARISIENNE IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

SAUMUR

#### CHOCOLATS DE MARQUES

Menier, le 1/2 kil., 1.65  
Planteur, — 1.65  
C<sup>ie</sup> Coloniale, — 2.20  
Félix Potin, le 1/2 k., 1.30, 1.50, 1.70  
Express, les 6 déjeuners, 90 et 1.20

#### CHOCOLATS IMBERT

Santé fin, le 1/2 kil., 1.30  
— surfin, — 1.60  
Supérieur vanillé, — 1.90  
Double vanille, — 2.10  
Escompte de 5 0/0 par 5 kilog.

N. B. Tous nos chocolats sont garantis pur cacao et sucre.

### LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.